

N° de réf. du notaire : \_\_\_\_\_ N° de réf. du prêteur : \_\_\_\_\_

**DESTINATAIRE :**

**LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE/SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE SCOTIA**  
**Centre de Services aux Particuliers**  
**1800, Ave McGill College, 10ème étage**  
**Montréal (Québec) H3A 3K9**  
**Code succ. 71001**

**Renseignements :**

Débiteur(s) hyp./ Emprunteur(s) : \_\_\_\_\_

Garant(s) : \_\_\_\_\_

Propriétaire(s) enregistré(s) : \_\_\_\_\_

Adresse civique de la propriété : \_\_\_\_\_

N° d'enregistrement : \_\_\_\_\_

Date d'enregistrement : \_\_\_\_\_

Bureau d'enregistrement : \_\_\_\_\_

Numéro d'inspection provincial

(NIP), numéro de titre ou numéro

d'identification de parcelle (NIP) : \_\_\_\_\_

Assurance-incendie : N° de police :\* \_\_\_\_\_

Montant de la protection :\* \_\_\_\_\_

Nom de la société d'assurance :\* \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Date d'échéance de la protection :\* \_\_\_\_\_

\* Obligatoire pour les immeubles qui ne sont pas en copropriété.

**Assurance-titres pour protection du prêteur :**

Nom de l'assureur de titres : \_\_\_\_\_

N° de police : \_\_\_\_\_ Montant : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**Par la présente, le soussigné atteste ce qui suit :**

Toutes les conditions stipulées dans les Instructions à l'adresse du notaire concernant un prêt hypothécaire (« Instructions ») ont été remplies et, au besoin, la documentation à l'appui a été obtenue.

**Une hypothèque ou une charge valide de premier rang** ayant force obligatoire (« Hypothèque »), le cas échéant, selon la formule jointe à vos Instructions, a été publiée sur le bien-fonds décrit dans l'Hypothèque. Le rang de l'Hypothèque correspond à celui qui est indiqué dans vos Instructions. Aucune charge antérieure n'a priorité sur l'Hypothèque, sauf en ce qui concerne des vices mineurs qui ne font en rien obstacle à la négociabilité du titre.

OU

**Une hypothèque ou une charge valide de premier rang** ayant force obligatoire (« Hypothèque »), le cas échéant, selon la formule jointe à vos Instructions, a été publiée sur le bien-fonds décrit dans l'Hypothèque. Le rang de l'Hypothèque correspond à celui qui est indiqué dans vos Instructions. Une police d'assurance titres au bénéfice du prêteur a été souscrite auprès de l'un des émetteurs dénommés dans les Instructions.

OU

**Une hypothèque ou une charge valide de second rang** ayant force obligatoire (« Hypothèque »), le cas échéant, selon la formule jointe à vos Instructions, a été publiée sur le bien-fonds décrit dans l'Hypothèque. Le rang de l'Hypothèque correspond à celui qui est indiqué dans vos Instructions. Seule une hypothèque de premier rang a priorité sur l'Hypothèque, tel que l'indiquent vos Instructions, ainsi que des vices mineurs qui ne font en rien obstacle à la négociabilité du titre.

OU

**Une hypothèque ou une charge valide de second rang** ayant force obligatoire (« Hypothèque »), le cas échéant, selon la formule jointe à vos Instructions, a été publiée sur le bien-fonds décrit dans l'Hypothèque. Seule une hypothèque de premier rang a priorité sur l'Hypothèque, tel que l'indiquent vos Instructions. Une police d'assurance titres au bénéfice du prêteur a été souscrite auprès de l'un des émetteurs dénommés dans les Instructions.

Une assurance couvrant l'immeuble hypothéqué, aux termes des Instructions, a été obtenue et la preuve d'assurance demeurera dans notre dossier. La Banque Scotia y est désignée bénéficiaire.

Si les instructions l'indiquent, la confirmation que l'eau est potable a été obtenue auprès de l'autorité compétente et une copie de cette confirmation sera versée dans notre dossier. De plus, dans le cas d'une nouvelle construction, la confirmation que le débit d'eau est adéquat a été obtenue et une copie de cette confirmation sera versée dans notre dossier.

Si les instructions l'indiquent, une copie du certificat d'achèvement des travaux et de prise de possession relatif à une maison neuve a été obtenue et le numéro du certificat est indiqué dans la section « Autres documents / Remarques ».

Si les instructions l'indiquent, un levé (et une Déclaration, s'il y a lieu) a(ont) été obtenu(s) et le levé (et la Déclaration) sera(seront) conservé(s) dans nos dossiers. Je confirme qu'aucun vice de titre n'entache la qualité marchande du titre.

#### Documents fournis

- Preuve d'hypothèque ou de charge enregistrée (se reporter aux Instructions pour connaître les documents requis là où l'enregistrement électronique est possible), acte de prêt et d'hypothèque, s'il y a lieu, acte modificatif enregistré.
- Vérification du registre des sûretés sur des biens personnels (RDPRM).
- Attestation relative à un avis juridique indépendant.
- Cautionnement. Formule 1345435 si l'emprunteur est une société par actions.
- Police d'assurance-titres en faveur du Prêteur.
- Procuration : Formule d'information sur le mandataire afférente à l'usage de procuration entièrement remplie, accompagnée de photocopies des pièces d'identité du mandataire, de la réponse à la question relative aux opérations pour le compte d'un tiers et de copies de la procuration et de la procuration publiée (s'il y a lieu).
- Vérification de l'identité en cas de signature en d'autres lieux que la succursale.
- Si les documents d'autorisation de la Banque sont signés au bureau du notaire – Centre de crédit hypothécaire seulement (originaux signés)
  - Contrat de crédit à un particulier (uniquement requis si des Instructions à l'adresse du notaire/de l'avocat ont été émises avant le 2 février 2014)
  - Billet à demande, Crédit-relais – Annexe et Cession du produit de la vente et instructions
- Autre** (préciser) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature du notaire

\_\_\_\_\_  
Date